

PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS ET SÉCURISER SON INTERVENTION

Durée de la formation

21 heures (3 jours)

Tarif

Sur devis

Lieu de formation

À définir

Horaires

09h00 / 12h30

13h30 / 17h00

Prérequis

Aucun

Public concerné

Tout public

Nombre de stagiaire

12 stagiaires maximum

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique proposée est dite "active", avec alternance de cours théoriques et pratiques, échanges et études de situations vécues par les participants.

Modalité d'évaluation

Évaluation en continu – QCM

Feed-back tout au long de la formation

Bilan oral de la formation

Questionnaire de satisfaction

Formalisation de la formation

Certificat de réalisation validant les compétences acquises

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Contactez notre référent handicap

Maryse DIALLO

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

Intervenant

Expert en santé et sécurité au travail, avec une expertise dans le secteur de l'aide à domicile et la formation pour adultes

Renseignements et inscription

04.94.60.39.09

formation-provenceazur@msaservicespa.fr

OBJECTIFS

Identifier les risques liés à son activité professionnelle et mettre en œuvre les actions permettant de préserver son bien-être et sa santé.

FORMATION

- Les risques professionnels et leurs impacts : risques psycho-sociaux, risques de chutes, risques infectieux, risques chimiques, risques dans les déplacements.
- L'ergonomie, l'appareil locomoteur et les troubles musculosquelettiques.
- La charge mentale, l'épuisement et l'usure professionnelle.
- Les obligations et réglementations en vigueur en matière de responsabilité et d'assurance.
- Les ressources et structures de référence

APTITUDES

- Repérer les risques liés à son activité professionnelle par une approche réflexive.
- Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels identifiés.
- Utiliser les équipements de protection adaptés à la situation.
- Adopter les postures et les gestes professionnels prévenant les troubles musculosquelettiques.
- Limiter ses gestes et déplacements et appliquer les principes d'économie d'effort.
- Repérer et anticiper les signes d'épuisement professionnel.
- Se déplacer en respectant les règles de sécurité routière et de prudence élémentaire.
- Amorcer et développer une réflexion individuelle sur la sécurité dans sa pratique professionnelle.
- Informer le particulier employeur de ses obligations en matière de responsabilité et d'assurance.

SAVOIR-ÊTRE

- ✓ Être vigilant
- ✓ Être à l'écoute de soi
- ✓ Être prudent